



Le 4 décembre 2011

*Chers adhérents du CAPUI, après le débat public organisé en 2007, les travaux de refonte de l'usine Seine Aval vont commencer, avec pour objectif, d'après le schéma directeur, « un site industriel exemplaire : plus respectueux du cadre de vie des riverains, plus performant, et plus moderne. » Vaste programme...*

◇ Travaux à Seine Aval

Le 29 septembre dernier, la ministre N. Kosciusko-Morizet est venue inaugurer la nouvelle unité de traitement de l'azote. L'usine se met ainsi en conformité avec la directive européenne sur les eaux résiduaires urbaines portant sur la qualité des rejets en Seine (DERU)

Le rapport de l'enquête publique qui a eu lieu entre le 17 octobre et le 17 novembre doit être remis au tout début 2012. Malgré les 2000 tracts que nous avons distribués, il y a eu peu de visiteurs et de commentaires écrits hormis ceux des membres du CAPUI. Avec l'aide de notre avocat, nous avons rédigé une note émettant nos réserves après consultation du dossier. Vous pouvez lire cette lettre sur le site [www.capui.org](http://www.capui.org).

Le budget du projet de refonte globale (2011 à 2021) est estimé à plus d'1 milliard d'euros.

◇ Un Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) pour le suivi Seveso en matière de sécurité autour du site de Seine Aval a été constitué le 25 octobre dernier, par arrêté préfectoral. Le CAPUI y est représenté, aux côtés de la mairie d'Herblay. Les riverains seront informés des risques industriels et des mesures de sécurité qui seront mises en place.

◇ RAPPEL ! Pour déposer une plainte sonore, visuelle ou olfactive, de façon anonyme ou non, rendez-vous directement sur la page d'accueil de [www.capui.org](http://www.capui.org). Cliquez sur « déposer une plainte ». Vous pouvez aussi prendre connaissance de la situation olfactive en temps réel. Les derniers chiffres des bilans mensuels fournis par le SIAAP semblent peu représentatifs de la situation : 1 ou 2 dizaines de plaintes seulement par mois, sur un bassin potentiellement impacté de plus de 100 000 habitants... Si les seuls adhérents du CAPUI se manifestaient, on dépasserait largement le nombre actuel de plaintes. Pour ceux qui préfèrent : 0800 85 84 41.

◇ Nous n'avons encore reçu aucune photo de « flagrant délit » de nuisance visuelle à [contact@capui.org](mailto:contact@capui.org). La première reçue sera mise en ligne sur la page d'accueil du site !

◇ Le CAPUI fonctionne en grande partie grâce aux subventions des communes (Herblay, La Frette, Conflans, Montigny et Corneilles) et du Conseil Général. Nous les remercions pour leur fidèle soutien financier, tout en regrettant la diminution de certaines subventions.

◇ Prochaine Assemblée Générale : samedi 4 février 2012, à 16 heures, Salle du Conseil de la Mairie d'Herblay. Vous recevrez une convocation début janvier. Pour participer au conseil d'administration du CAPUI, envoyez-nous un mail ([contact@capui.org](mailto:contact@capui.org)) ou un courrier dès maintenant (14 rue Jean XXIII, 95220 Herblay).

◇ Il n'est pas trop tard pour payer votre adhésion pour l'année 2011. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation recevront le prochain numéro de Capui Info. Bonne fin d'année !